L'ABEILLE.

PAR BULLIET, BULLEN & MAGNE.
NOUVELLE-ORLÉANS.

CONDITIONS:

ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payable d'avance pour l'année ; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsqu'il s'abonne ne voudra paraître payer, et un demi-dollar à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui se refuseront à recevoir leur abonnement devront avis par écrit, sur réception d'un exemplaire de leur abonnement se trouvant à bord.

ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque insertion, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de dix lignes ou moins.

ANNONCES pour l'année aux annonceurs.—Les bureaux, personnes tenant magasins de détail, 860 piastres. Compagnies d'Assurances et autres institutions semblables, 800 ; les noms pour navires, 600 ; navires allant à vapeur, 400 ; agences de commerce, généralement la commission, 200. Ces abonnements ne portent à l'année et à distance.

Les prix des remplacements aux susdites conditions à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES des mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, beaux meubles, des articles perdus, des passagers, les annonces de bêtises &c. &c. devront payer autant que les annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront 81 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double prix des annonces ordinaires, et 50 cents par ligne.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné ou annonceur, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations, esclaves, esclaves en fuite, ventes par l'autorité des agents de décès, &c. &c., lui seront portées en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES AVIS de naissances, de mariages, de décès de l'un ou l'autre genre seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite sera publiée, à moins que le montant n'en soit payé d'avance, à moins qu'il n'y ait un répondant.

LES THÉATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant solitaire chaque fois de nouvelles annonces, pendant la saison des théâtres paieront 8150.

LES ANNONCES de candidature à la corporalité publique et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double de prix ordinaire.

LA VERT EST GRANDE ET PRÉVAUDRA.

Il est notoire que 150,000 fioles de sel de Sparelle pour le sang, ont été vendues pendant les derniers six mois.

Il est notoire qu'elles ont été administrées dans beaucoup de cas pour guérir les mauvais effets des pilules et autres médecines de charlatans par lesquels plusieurs sont été mis à mort ou en danger.

Il est notoire que les médecines des charlatans contiennent des minéraux ou du mercure et qu'ils savent qu'elles doivent guérir ou tuer, laissant au hasard à décider.

Il est notoire qu'un grand nombre de charlatans et étrangers imposteurs se nomment médecins, afin d'en imposer au public et lui vendre ces vives préparations s'occupant fort peu des conséquences pourvu qu'ils remplissent leurs gousets.

Il est notoire que les charlatans et les imposteurs étrangers qui infestent notre pays, ne connaissent nullement la nature de la médecine et encore bien moins la constitution humaine.

Il est notoire que ces pilules sont particulièrement efficaces dans les maladies suivantes causées par l'impureté du sang et des fluides animaux.

Dyuleur rhumatismales, scrofula, Erysipelas, jaunisse, brûlements d'estomac, maladies du foie, de la peau, des os et des glandes, douleurs dans les côtés, dos et l'épine, au dessus du cœur et de l'estomac, mauvaise bouche, mauvaise haleine vertiges, indigestion, manque d'appétit, mal de tête, mélancolie, ulcères au nez, à la gorge et à la bouche, éruptions sur la peau, boutons au visage et sur le chef, verrures, enflures des glandes du cou, de l'estomac tous, maladie du foie &c.

FAITS QUI LE RECOMMANDENT.

Il est notoire que le propriétaire et manufacturer des pilules de salsaparelle pour le sang est médecin et apothicaire, reconnu par les plus célèbres médecins des Etats Unis.

Les docteurs Physick, Chapman, Jackson, Gibson, Dorsey, Hunt, Horner, James, Horner, Coxe, &c.

Il est notoire que les pilules de salsaparelle pour le sang sont administrées par plusieurs médecins et qu'elles sont reçues partout par dans toutes les parties des Etats Unis. [Voir les directions qui accompagnent chaque boîte.]

Il est notoire qu'elles sont comptées entièrement de végétaux et qu'elles ne contiennent ni mercure ni préparation animale.

Il est notoire que leur opération est très légère et douce, selon la quantité prise d'une pilule par la soirée, autant qu'une médecine ordinaire.

Il est notoire qu'elles sont le plus efficace purifier pour du sang et Renovateur du système qui ait encore été découvert.

Aussi le remède le plus efficace pour les maladies occasionnées par le mercure ou les minéraux dans le cas de syphilis ou vénérie, &c.

Il est notoire que dans toutes les occasions où elles ont été administrées elles ont produit un bon effet guérissant plusieurs milles cas qui avaient été déclarés incurables.

Il est notoire qu'une boîte de pilules de salsaparelle et une bouteille du syrop composé de salsaparelle sont suffisantes pour guérir les maladies ci-dessus.

Il est notoire que la seule place où l'on puisse les obtenir naturelles, dans la Nouvelle Orléans, est au No. 56, rue de la Douane.

DR. J. EVANS,
Old Galens Head, no. 19, Peck Slip, New-York.

☞ Une porte audessus de Water Street, à main droite en descendant au dock.

La méthode improvée du Dr. Joseph Evans dans le traitement des maladies délicates, savoir : le syphilis, les strictures, gonorrhée, affections des reins, pierres, goutte, et autres maladies provenant de l'impureté du sang continue à être pratiquée au dispensaire, no. 12, Peck Slip, New-York, qui est établi depuis plus de 30 ans. Les personnes qui sont attaquées de maladies de cette nature peuvent s'informer au dispensaire ou dispensateur où on leur administrera, au cours de la médecine efficace, agréable et expéditif. Les personnes qui languissent avec de graves maladies ne devraient pas désespérer lorsqu'ils ont un remède en perspective.

☞ Les étrangers qui désirent trouver ce remède devront faire attention de ne pas se laisser induire en erreur par les annonces pompeuses du nombre incroyable de guérisons, (Nous n'en publions aucune. L'essemblance des noms peut conduire les étrangers à la mauvaise place ; mais un peu d'observation jugera bientôt de connaître une erreur. Rappelez-vous le nom du Dr. JOSEPH Evans, Old Galens Head Dispensary, no 12, Peck Slip, New-York.

☞ Les personnes qui demeurent dans des endroits éloignés peuvent se faire envoyer des médecines, en donnant une description de leur maladie et inclure un honoraire. Les lettres qui ne seront point franc de port resteront au bureau de la poste.

N. B. Les bureaux du Dr. sont disposés de manière à rendre les consultations très agréables.

L'on peut obtenir des prescriptions au bureau.

Ce bureau n'a aucune communication avec aucun autre bureau dans la ville ou environs.

JOSEPH EVANS, M. D.
Old Galens Head Dispensary,
No. 12, Peck Slip, New-York.

Le Dr. Evans appelle particulièrement l'attention des capitaines de navires, des plâtreurs du sud et autres sur sa célèbre boîte de Midway, qui contient un assortiment complet de médecines pour le sang, adonné dans tous ses progrès et, dans toutes ses formes. La boîte contient aussi un livre dans lequel est expliqué la nature de la maladie et le traitement que l'on doit suivre de manière qu'une personne peut être son propre médecin. Les ustensiles et les plâtreurs devront toujours avoir une de ces boîtes.

Prix pour une grande boîte $15
" petite do. 10
On les fera parvenir dans toutes les parties de l'Union. S'adresser franc de port.

JOSEPH EVANS, M. D.
Old Galens Head dispensary,
11 juin—1a. No. 12, Peck Slip, New-York.

ASSOCIATION MÉDICALE.

LE Docteur DUPRÉ de la faculté de Paris, et le Dr. BARELLE de la faculté de New York, se réunissent pour offrir leurs services aux habitants de cette ville. Ils feront des visites à domicile, et l'on trouvera toujours un de ces messieurs à leur office, où ils donneront des consultations. Ils se chargent aussi des accouchements et des opérations chirurgicales. 4

De longues années de séjour à la Vera-Cruz, permettent à Mr. Dupré d'offrir avec confiance le tribut de son expérience pour le traitement de la fièvre jaune.

Ils demeurent rue du Canal, No. 126. 4 juin

$25 DE RECOMPENSE.—Est parti marron de l'habitation de Mr. Théo. Fay, de Ste. Marie, un nègre nommé ARTÛS ; il est grand, mince, très noir, front découvert sans barbe, dents gâtées, et a plusieurs cicatrices à travers. Quiconque le livrera aux soussignés ou le fera ecarcerer dans une des prisons de cette ville aura droit à récompense.

FOLLAIN BELLOCQ & DEGELOS.
15 juin 19, rue St. Louis.

MARRONNAGES.

$10 DE RECOMPENSE.—Parti marron de ce 9 du courant, le nègre BAZILE, âgé de 30 ans, créole, parlant l'anglais, taille de 5 pieds, bien fait, teint clair, le regard un peu en-dessous, étant bien connu en ville ; il était habillé d'un pantalon de cotonnade bleu, gilet blanc et d'un chapeau noir.

Les capitaines de bateaux-à-vapeur et autres, sont notifiés de ne point le recevoir à leur bord sous les risques des pénalités de la loi.

11 juin L. T. BEAUREGARD.

$5 DE RECOMPENSE.
PARTI marron de chez le soussigné, la négresse CELESTE, âgée de quarante ans, ayant des marques sur la figures de la Guinée. Elle a quelques cicatrices, les talons brûlés, elle est partie samedi à midi, vêtue d'une robe de cotonnade bleue et unies, appartenant dernièrement à M. Glatiny. Celui qui la prendra la ramènera rue du Quartier no. 144, ou à la geolle. 11 juin —4

AVIS.—Détenu à la Geole de St. Jean Baptiste le nègre nommé SAM, disant appartenir à M. Harrel de la Nelle. Orléans. Il déclare que son maître est en ville. Il a une cicatrice sous la semelle du pied gauche. Le propriétaire est prié de le retirer en se conformant à la loi.

A. LUMINAIS, Sheriff.
Paroisse St. Jean Baptiste 20 mai 23 m

AVIS.—Détenu à la Geole de St. Jean Baptiste le nègre MARIE LOUISE, appartenant à Mr. Emile Lafitte, habitant de la Nelle. Orléans. Le propriétaire est prié de la retirer ou se conformant à la loi.

A. LUMINAIS, Sheriff.
Paroisse St. Jn Baptiste 20 mai 23 m

$50 DE RECOMPENSE.—Parti marron de la boulangerie de Dumesle frères, le 13 mai le nègre FIELD, âgé de 26 ans, taille 5 pieds 4 pouces, ne parlant qu'anglais, les jambes lancales, la droite plus que la gauche, la chevelure très épaisse. Il a emporté un habit de drap noir presque neuf et environ $800 presque tout en or.

25 juin DAGUIN BROTHERS.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.
Parti marron de chez la veuve Soulant, le nègre PETER taille de quatre pieds cinq pouces, nègre anglais, grosse figure noire, nature, le pied gros vers ressemble, jeune homme de 25 à 26 ans ; il est décheu sa maîtresse, demeurant dans la Fauxbourg Champs-Elysées, entre Urquhart et Girod. Il a emporté tout son linge avec lui. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le ramènera chez sa maîtresse ou dans une des geoles d'où il a fui.

23 Mme VEUVE SOULANT.

$20 DE RECOMPENSE.—Parti hier de chez le soussigné, le mulâtre américain CHARLES, âgé d'environ 25 ans, parlant assez bien français, teint clair, taille d'environ 5 pouces, cheveux blonds ; il est connu comme marchand de lait.

Les propriétaires et capitaines de bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis. E. ROUSSELIN,
20 m chemin du Bayou.

$5 PIASTRES DE RECOMPENSE.
Seront données à la personne qui logera et prendra le nègre nommé MARY ANN, âgé d'environ 30 ans et 30 ans, très noir, et porte quelquefois habillement une manchette autour des bras. Comme elle a un quart qui navigue à bord des bateaux comme cuisinière, l'on suppose qu'elle tâchera de s'embarquer avec lui. Les capitaines de bat. à vapeur et autres, sont notifiés de ne point la recevoir à leur bord, sous les risques des pénalités de la loi.

D. U. WILKINSON, 81, Canal.

TRAITÉ sur la Havane, à vendre par GOUILLO LAFFITE & Co. 17 jn

AU DOCTEUR MAGNIN, inventeur du Curdial de Lucine ou Elixir d'Amour.

Respectable Monsieur,—Nous avons tous, dans un grand nombre de cas, reconnu les effets remarquables de votre grande découverte et nous nous sommes assemblés pour vous prouver ses effets et vous donner notre opinion, un remède infaillible pour la prochaine fonction des fonctions productives et la stérilité artificielle ; et par conséquent doit être un bienfait à la race humaine. Nous pouvons aussi certifier qu'il ne se trouve aucune espèce de mercure ou de nature vénimeuse, enfin c'est une des plus belles découvertes médicale de notre siècle.

Nous sommes avec considération et respect, Monsieur, vos obéissans serviteurs.

JOSSELIN BOSSUIT,
SIGISMOND DE LAMARTINE,
ADRIEN DECRAND,
OCTAVE NICOLS,
JEAN BLANC,
ROBERT STEVENSON,
LOUIS DUBREUIL,
PIERRE BUFFON.

Le Cordial de Lucine est un fortifiant du corps humain. Dans tous les cas de langueur, lassitude ou débilité, il est infaillible, il donne aussi du courage et de la vivacité à la passion, en même temps qu'il fait renaître le sang appauvri par la course. Mais ses vertus particulières et sa célébrité sont basés sur la facilité et la certainté avec lequel il ranime les forces viriles lorsqu'il est été détruites par la maladie, le temps ou la négligence ou par des excès qui terminent ordinairement par la prostration de ses fonctions.

Le Cordial, comme la plupart des bonnes médecines, ne contient point de mercure ou de matière d'une nature vénimeuse parmi le grand nombre d'ingrédiens qui le composent, et en même temps qu'il peut ranimer les forces vitales d'un patient, il peut aussi être administré avec avantage aux enfants. Les usages de la société nous empêchent, malheureusement, de publier une analyse de cet inestimable cordial et des nombreux documens qui prouvent ses éloges qu'il a rendu à un grand nombre d'individus désespérés, et malgré le bonheur que produirait une entière connaissance de l'efficacité de ce remède. Cependant nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer qu'il a été démontré qu'il ne se rencontre presque point de cas de stérilité naturelle ou d'impotence des organes génératifs, qui ne soient un autre genre, et conséquemment que ces maux sont les effets de causes artificielles qui peuvent être promptement vaincus et éloignés par le Cordial de Lucine.

Le cordial de Lucine est un remède infaillible pour les glandes, pour le fluor albus, les menstruations difficiles et douloureuses, ainsi que pour l'obstructions et à décharge involontaire des urines. C'est aussi un spécifient remède pour les éruptions de la peau et des affections hypochondriques.

A vendre, en gros ou en détail au no. 56, rue Bienville, entre les rues de la Douane et Chartres. Prix la bouteille. 25

AU PUBLIC LOUISIANAIS.

LE temps de mon engagement étant près d'expirer, j'ai l'honneur d'informer le public que je ne renouvellerai mon cours de danse, le 20 courant. Je remercierai mon cours de danse, le 20 courant. Je remercierai mon cours de danse, le 20 courant. Je remercier